

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. A

Numéro de la matière: 44531

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 / FR

Date de révision: 06.12.2024

Date d'impression 06.12.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Plastiform P35 Comp. A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Contrôle dimensionnel par prise d'empreinte

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

RIVELEC

Parc D'Activité Charles Martel-Larzat 202, Rue Gustave Courbet

34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE

No. de téléphone +33 (0)1 30 95 45 45

No. Fax +33 (0)1 30 95 77 77

Service émetteur / RIVELEC Département Recherche & Développement Tel.: +33 (0)1 30 95 45 45

téléphone

Adresse email de la infos@plastiform.info

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Belgique & Luxembourg : Centre Antipoisons - Téléphone : 0032 (0)70 245 245

Canada : Centre Antipoison du Québec - Téléphone : 1 800 463-5060

France : INRS / ORFILA - Téléphone : +33 (0)1 45 42 59 59

Suisse : Swiss Toxicological Information Centre - Téléphone : +41 44 251 51 51 (in Switzerland dial 145)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Informations complémentaires

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. A

Numéro de la matière: 44531

Version: 2 / FR

Date de révision: 06.12.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 06.12.2024

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Silicone à deux composants, vulcanisant par addition

Composants dangereux

Cristobalite

No. CAS 14464-46-1

No. EINECS 238-455-4

Concentration $\geq$ 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT RE 1 H372

Voir les informations
complémentaires dans la
section 16

Hydrocarbures, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

No. EINECS 920-114-2

Numéro 01-2119459347-30

d'enregistrement

Concentration $\geq$ 1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Asp. Tox. 1 H304

Voir les informations
complémentaires dans la
section 16

White mineral oil

No. CAS 8042-47-5

No. EINECS 232-455-8

Numéro 01-2119487078-27

d'enregistrement

Concentration $\geq$ 1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Asp. Tox. 1 H304

Voir les informations
complémentaires dans la
section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Aucune mesure particulière n'est requise

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir - danger d'aspiration. Appeler aussitôt un médecin.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. A

Numéro de la matière: 44531

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 / FR

Date de révision: 06.12.2024

Date d'impression 06.12.2024

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Risques**

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Recommandés: mousse résistant aux alcools, CO2, poudres, pulvérisation d'eau, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. A

Numéro de la matière: 44531

Version: 2 / FR

Date de révision: 06.12.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 06.12.2024

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Pour la protection individuelle, voir Section 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver le produit dans des récipients fermés.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

Liste	TRGS 900
Type	AGW
Valeur	300 mg/m ³
Valeur limite à courte terme	600 mg/m ³

Autres données

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)**White mineral oil**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	exposition répétée	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	164,6	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	exposition répétée	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	217,1	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	exposition répétée	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	34,78	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	exposition répétée	
Voie d'exposition	dermale	

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. A

Numéro de la matière: 44531

Version: 2 / FR

Date de révision: 06.12.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 06.12.2024

mode d'effet
ConcentrationEffet systémique
93,02

mg/kg/d

Valeur type
Groupe de réf.
Durée d'exposition
Voie d'exposition
mode d'effet
ConcentrationDose dérivée sans effet (DNEL)
Consommateur
exposition répétée
orale
Effet systémique
25

mg/kg/d

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec les yeux.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

N'est pas nécessaire

Protection des yeux

N'est pas nécessaire

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière liquide, visqueux

Couleur blanc

Odeur caractéristique

Point de fusion

Remarque non déterminé

Point de congélation

Remarque non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 275 °C

inflammabilité

évaluation non déterminé

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque non déterminé

Point d'éclair

Valeur 130 °C

méthode closed cup

Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

température de décomposition

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. A

Numéro de la matière: 44531

Version: 2 / FR

Date de révision: 06.12.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 06.12.2024

Remarque	non déterminé
valeur pH	
Remarque	non déterminé
Viscosité	
Remarque	non déterminé
solubilité(s)	
Remarque	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	
Remarque	non déterminé
Pression de vapeur	
Remarque	non déterminé
Densité et/ou densité relative	
Valeur	1,52
température	20 °C
	g/cm ³
Densité de vapeur relative	
Remarque	non déterminé

9.2. Autres informations**La limite de l'odeur**

Remarque non déterminé

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque pratiquement insoluble

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. A

Numéro de la matière: 44531

Version: 2 / FR

Date de révision: 06.12.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 06.12.2024

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

White mineral oil

Espèces	rat	
DL50	> 5000	mg/kg
méthode	OCDE 401	

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	rat	
DL50	> 5000	mg/kg
méthode	OCDE 401	
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

White mineral oil

Espèces	lapin	
DL50	> 2000	mg/kg
méthode	OCDE 402	

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	lapin	
DL50	> 3160	mg/kg
méthode	OCDE 402	

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

White mineral oil

Espèces	rat	
CL 50	> 5,2	mg/l
Durée d'exposition	4 h	
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	OCDE 403	

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	rat	
CL 50	> 5266	mg/m³
Durée d'exposition	4 h	
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	OCDE 403	

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. A

Numéro de la matière: 44531

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 / FR

Date de révision: 06.12.2024

Date d'impression 06.12.2024

sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

sensibilisation

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque

non déterminé

Mutagénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**Cristobalite****exposition répétée**

évaluation

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Voie d'exposition par inhalation**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger d'aspiration (constituants)**White mineral oil**

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Autres données

Absence de données toxicologiques.

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. A

Numéro de la matière: 44531

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 / FR

Date de révision: 06.12.2024

Date d'impression 06.12.2024

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

non déterminé

Toxicité pour les poissons (Composants)

White mineral oil

Espèces	cyprins dorés (<i>Leuciscus idus</i>)	
CL 50	> 10000	mg/l
Durée d'exposition	96	h
méthode	OCDE 203	

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)	
NOELR	> 1000	mg/l
Durée d'exposition	28	d
Remarque	L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.	

Toxicité pour les daphnies (Composants)

White mineral oil

Espèces	Daphnia magna	
LL50	> 100	mg/l
Durée d'exposition	48	h
méthode	OCDE 202	

White mineral oil

Espèces	Daphnia magna	
NOEL	>= 1000	mg/l
Durée d'exposition	21	d
méthode	OECD 211	

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	Acartia tonsa	
LL50	> 3193	mg/l
Durée d'exposition	48	h
Remarque	L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.	

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	Daphnia magna	
NOELR	5	mg/l
Durée d'exposition	21	d
Remarque	L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.	

Toxicité pour les algues (Composants)

White mineral oil

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata	
LOEC	>= 100	mg/l
Durée d'exposition	72	h
méthode	OCDE 201	

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	Skeletonema costatum	
EL50	> 3200	mg/l
Durée d'exposition	72	h
Remarque	L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.	

Toxicité pour les bactéries (Composants)

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. A

Numéro de la matière: 44531

Version: 2 / FR

Date de révision: 06.12.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 06.12.2024

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	boue activée		
CE50	>	100	mg/l
Durée d'exposition	3	h	
méthode	OCDE 209		

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

non déterminé

Biodégradabilité (Composants)**White mineral oil**

Valeur	31	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Moyennement/partiellement biodégradable	
méthode	OCDE 301 F	

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Valeur	74	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Facilement biodégradable (critères OCDE)	

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)**White mineral oil**

log Pow	4,3	à	18,02
température	20	°C	
Source	ECHA		

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

log Pow	5,22	à	9,67
température	20	°C	

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

non déterminé

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT
Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes**Indications générales**

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. A

Numéro de la matière: 44531

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 / FR

Date de révision: 06.12.2024

Date d'impression 06.12.2024

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Eviter les rejets dans l'atmosphère.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		-	-
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage		-	-

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Autres informations**

Tous les composants sont contenus dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. A

Numéro de la matière: 44531

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 / FR

Date de révision: 06.12.2024

Date d'impression 06.12.2024

mentions de danger H-de la rubrique 2/3

- | | |
|------|--|
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H372 | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

- | | |
|-------------|--|
| Asp. Tox. 1 | Danger par aspiration, Catégorie 1 |
| STOT RE 1 | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép., Catégorie 1 |

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Conformément aux réglementations légales (REACH), les substances dangereuses contenues dans nos produits doivent être mentionnées dans les sections 3 ou 8. Cependant, ces substances constituent un danger potentiel seulement dans leur forme originale, par ex. la cristobalite en poudre, qui peut être inhalée.

Incorporées dans une matrice de silicone, ces substances ne sont plus sous forme de poudre, liquides, etc., et ne présentent aucun risque au sens de leur classification originale. Nos produits à base de silicone ne sont donc pas classés comme substances dangereuses.

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. B

Numéro de la matière: 44532

Version: 2 / FR

Date de révision: 06.12.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 06.12.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Plastiform P35 Comp. B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Contrôle dimensionnel par prise d'empreinte

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

RIVELEC

Parc D'Activité Charles Martel-Larzat 202, Rue Gustave Courbet

34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE

No. de téléphone +33 (0)1 30 95 45 45

No. Fax +33 (0)1 30 95 77 77

Service émetteur / RIVELEC Département Recherche & Développement Tel.: +33 (0)1 30 95 45 45

téléphone

Adresse email de la infos@plastiform.info

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Belgique & Luxembourg : Centre Antipoisons - Téléphone : 0032 (0)70 245 245

Canada : Centre Antipoison du Québec - Téléphone : 1 800 463-5060

France : INRS / ORFILA - Téléphone : +33 (0)1 45 42 59 59

Suisse : Swiss Toxicological Information Centre - Téléphone : +41 44 251 51 51 (in Switzerland dial 145)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Informations complémentaires

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. B

Numéro de la matière: 44532

Version: 2 / FR

Date de révision: 06.12.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 06.12.2024

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Silicone à deux composants, vulcanisant par addition

Composants dangereux

Cristobalite

No. CAS 14464-46-1

No. EINECS 238-455-4

Concentration $\geq$ 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT RE 1 H372

Voir les informations
complémentaires dans la
section 16

Hydrocarbures, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

No. EINECS 920-114-2

Numéro 01-2119459347-30

d'enregistrement

Concentration $\geq$ 1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Asp. Tox. 1 H304

Voir les informations
complémentaires dans la
section 16

White mineral oil

No. CAS 8042-47-5

No. EINECS 232-455-8

Numéro 01-2119487078-27

d'enregistrement

Concentration $\geq$ 1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Asp. Tox. 1 H304

Voir les informations
complémentaires dans la
section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Aucune mesure particulière n'est requise

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir - danger d'aspiration. Appeler aussitôt un médecin.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. B

Numéro de la matière: 44532

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 / FR

Date de révision: 06.12.2024

Date d'impression 06.12.2024

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Risques**

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Recommandés: mousse résistant aux alcools, CO2, poudres, pulvérisation d'eau, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. B

Numéro de la matière: 44532

Version: 2 / FR

Date de révision: 06.12.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 06.12.2024

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Pour la protection individuelle, voir Section 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver le produit dans des récipients fermés.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

Liste	TRGS 900
Type	AGW
Valeur	300 mg/m ³
Valeur limite à courte terme	600 mg/m ³

Autres données

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)**White mineral oil**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	exposition répétée	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	164,6	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	exposition répétée	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	217,1	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	exposition répétée	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	34,78	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	exposition répétée	
Voie d'exposition	dermale	

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. B

Numéro de la matière: 44532

Version: 2 / FR

Date de révision: 06.12.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 06.12.2024

mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	93,02	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	exposition répétée	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	25	mg/kg/d

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec les yeux.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

N'est pas nécessaire

Protection des yeux

N'est pas nécessaire

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	liquide, visqueux	
Couleur	orange	
Odeur	caractéristique	
Point de fusion		
Remarque	non déterminé	
Point de congélation		
Remarque	non déterminé	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition		
Valeur	275	°C
inflammabilité		
évaluation	non déterminé	
Limite inférieure et supérieure d'explosion		
Remarque	non déterminé	
Point d'éclair		
Valeur	130	°C
méthode	closed cup	
Température d'inflammabilité		
Remarque	non déterminé	
température de décomposition		

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. B

Numéro de la matière: 44532

Version: 2 / FR

Date de révision: 06.12.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 06.12.2024

Remarque	non déterminé
valeur pH	
Remarque	non déterminé
Viscosité	
Remarque	non déterminé
solubilité(s)	
Remarque	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	
Remarque	non déterminé
Pression de vapeur	
Remarque	non déterminé
Densité et/ou densité relative	
Valeur	1,53
température	20 °C
	g/cm ³
Densité de vapeur relative	
Remarque	non déterminé

9.2. Autres informations**La limite de l'odeur**

Remarque non déterminé

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque pratiquement insoluble

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. B

Numéro de la matière: 44532

Version: 2 / FR

Date de révision: 06.12.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 06.12.2024

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**White mineral oil**

Espèces

rat

DL50

> 5000

mg/kg

méthode

OCDE 401

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces

rat

DL50

> 5000

mg/kg

méthode

OCDE 401

Remarque

L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**White mineral oil**

Espèces

lapin

DL50

> 2000

mg/kg

méthode

OCDE 402

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces

lapin

DL50

> 3160

mg/kg

méthode

OCDE 402

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**White mineral oil**

Espèces

rat

CL 50

> 5,2

mg/l

Durée d'exposition

4

h

Administration/Forme

Poussières/Brouillards

méthode

OCDE 403

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces

rat

CL 50

> 5266

mg/m³

Durée d'exposition

4

h

Administration/Forme

Poussières/Brouillards

méthode

OCDE 403

Corrosion/irritation cutanée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. B

Numéro de la matière: 44532

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 / FR

Date de révision: 06.12.2024

Date d'impression 06.12.2024

sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

sensibilisation

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque

non déterminé

Mutagénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**Cristobalite****exposition répétée**

évaluation

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Voie d'exposition par inhalation

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger d'aspiration (constituants)**White mineral oil**

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Autres données

Absence de données toxicologiques.

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. B

Numéro de la matière: 44532

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 / FR

Date de révision: 06.12.2024

Date d'impression 06.12.2024

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

non déterminé

Toxicité pour les poissons (Composants)

White mineral oil

Espèces	cyprins dorés (<i>Leuciscus idus</i>)	
CL 50	> 10000	mg/l
Durée d'exposition	96	h
méthode	OCDE 203	

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)	
NOELR	> 1000	mg/l
Durée d'exposition	28	d
Remarque	L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.	

Toxicité pour les daphnies (Composants)

White mineral oil

Espèces	Daphnia magna	
LL50	> 100	mg/l
Durée d'exposition	48	h
méthode	OCDE 202	

White mineral oil

Espèces	Daphnia magna	
NOEL	>= 1000	mg/l
Durée d'exposition	21	d
méthode	OECD 211	

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	Acartia tonsa	
LL50	> 3193	mg/l
Durée d'exposition	48	h
Remarque	L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.	

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	Daphnia magna	
NOELR	5	mg/l
Durée d'exposition	21	d
Remarque	L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.	

Toxicité pour les algues (Composants)

White mineral oil

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata	
LOEC	>= 100	mg/l
Durée d'exposition	72	h
méthode	OCDE 201	

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	Skeletonema costatum	
EL50	> 3200	mg/l
Durée d'exposition	72	h
Remarque	L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.	

Toxicité pour les bactéries (Composants)

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. B

Numéro de la matière: 44532

Version: 2 / FR

Date de révision: 06.12.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 06.12.2024

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	boue activée		
CE50	>	100	mg/l
Durée d'exposition	3	h	
méthode	OCDE 209		

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

non déterminé

Biodégradabilité (Composants)**White mineral oil**

Valeur	31	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Moyennement/partiellement biodégradable	
méthode	OCDE 301 F	

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Valeur	74	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Facilement biodégradable (critères OCDE)	

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)**White mineral oil**

log Pow	4,3	à	18,02
température	20	°C	
Source	ECHA		

Hydrocarbons, C14-C19, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

log Pow	5,22	à	9,67
température	20	°C	

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

non déterminé

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT
Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes**Indications générales**

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. B

Numéro de la matière: 44532

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 / FR

Date de révision: 06.12.2024

Date d'impression 06.12.2024

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Eviter les rejets dans l'atmosphère.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		-	-
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage		-	-

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Autres informations**

Tous les composants sont contenus dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Nom commercial: Plastiform P35 Comp. B

Numéro de la matière: 44532

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 / FR

Date de révision: 06.12.2024

Date d'impression 06.12.2024

mentions de danger H-de la rubrique 2/3

- | | |
|------|--|
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H372 | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

- | | |
|-------------|--|
| Asp. Tox. 1 | Danger par aspiration, Catégorie 1 |
| STOT RE 1 | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép., Catégorie 1 |

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Conformément aux réglementations légales (REACH), les substances dangereuses contenues dans nos produits doivent être mentionnées dans les sections 3 ou 8. Cependant, ces substances constituent un danger potentiel seulement dans leur forme originale, par ex. la cristobalite en poudre, qui peut être inhalée.

Incorporées dans une matrice de silicone, ces substances ne sont plus sous forme de poudre, liquides, etc., et ne présentent aucun risque au sens de leur classification originale. Nos produits à base de silicone ne sont donc pas classés comme substances dangereuses.